

Grève féministe – Mercredi 14 juin 2023

MOBILISONS-NOUS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL POUR L'ÉGALITÉ !

L'organisation de la Grève féministe du 14 juin bat son plein sur les lieux de travail du secteur public et parapublic fribourgeois !

Les salarié-e-s de nombreux établissements organisent collectivement la mobilisation du 14 juin. Enseignantes, infirmières, éducatrices, ASSC, intendantes, ASE, chercheuses, étudiantes, aides-soignantes, pédagogues se mobilisent pour porter leurs revendications et pour atteindre – enfin ! - l'égalité sur leur lieu de travail.

Le Conseil d'Etat refuse de négocier !

Revalorisation salariale des professions de la santé, réduction du temps de travail, congé parental de 1 an, création d'un observatoire des violences : les revendications du SSP visant à atteindre l'égalité salariale ont été balayées par le Conseil d'Etat. Malgré des inégalités massives, le gouvernement a refusé d'ouvrir une négociation spécifique pour les diminuer.

Le SSP a donc saisi l'Organe de conciliation et d'arbitrage en matière de conflits collectifs de travail impliquant le personnel de l'Etat (OOCA), pour que la grève soit licite le 14 juin 2023. Pour les personnes qui souhaiteraient participer à la mobilisation, sans toutefois se mettre en grève, le Conseil d'Etat a informé que le personnel qui le souhaitait pouvait prendre congé le 14 juin 2023.

Pause prolongée de 10h00 à 10h46 le 14 juin (HFR : 9h00 à 9h46)

Le SSP invite le personnel des services publics et parapublics à faire une action collective commune le 14 juin : partout où cela est possible, organisons une pause prolongée de 10h00 à 10h46 sur les lieux de travail (HFR : de 9h00 à 9h46) !

À l'Université, à la Haute école de travail social (HETS), dans de nombreux établissements scolaires, à l'Hôpital fribourgeois (HFR, sites de Fribourg et Riaz), cette action est déjà organisée. D'autres établissements, notamment des institutions sociales, sont en train de discuter de son organisation.

La pause prolongée est l'occasion de porter haut et fort les revendications du personnel et celles formulées par le SSP, mais également de faire des prises de parole, d'informer sur les inégalités, ou de créer des pancartes en vue de la manifestation de la fin de journée. Réunissez vos collègues et prenez une photo de groupe à envoyer au SSP. Montrons que le travail des femmes est nécessaire au bon fonctionnement des services publics et parapublics fribourgeois !

L'après-midi toutes et tous à la Place Georgette Pythonne !

Les mobilisations de la Grève féministe se déroulent en matinée sur les lieux de travail, de vie et d'études (notamment : action « pause prolongée » de 10h00 à 10h46, à l'HFR de 9h00 à 9h46).

Dès 13h00, le personnel est invité à rejoindre la Place Georgette Pythonne à Fribourg. A 13h33, un deuxième moment de mobilisation commun est organisé avec la lecture de l'appel à la grève. Durant l'après-midi, occupons l'espace public ! Des performances et des prises de parole auront lieu. A 15h24 une action aura lieu pour dénoncer les inégalités salariales. A 18h00 se tiendra la manifestation.

REJOIGNEZ LA MOBILISATION,
PRENEZ CONTACT AVEC LE SSP !

Le 14 juin dans les services
publics et parapublics faisons une
PAUSE PROLONGÉE DE 10H00 À 10H46
(HFR : DE 9H00 À 9H46)

Portez les badges et autocollants.
Réunissez vos collègues et faites une photo de groupe.
Envoyez vos photos au SSP au 079 962 89 93 et taguez
[@ssp_fribourg](https://www.instagram.com/ssp_fribourg) sur les réseaux sociaux.



Professions de la santé Discrimination salariale à corriger, de suite !

Enseignant-e-s primaires, assistant-e-s sociaux/-ales, conseillers/-ères en personnel, collaborateurs/-trices administratifs/-ives diplômé-e-s, collaborateurs/-trices techniques diplômé-e-s, éducateurs/-trices spécialisé-e-s... Ces fonctions, de niveau Bachelor-HES, ont un point commun : elles sont colloquées au moins en classe de salaire 18.

Car c'est la règle : à quelques rares expressions près, toutes les fonctions de niveau Bachelor-HES, à l'Etat de Fribourg, sont colloquées au moins en classe de salaire 18. Toutes ? Non, il existe une irréductible exception : les professions de la santé. Technicien-ne-s en radiologie médicale (TRM), infirmiers/-ières, sages-femmes, etc. : ces fonctions, également de niveau Bachelor-HES, sont en classe de salaire 17. Cette sous-évaluation a des conséquences sur l'ensemble de la chaîne des soins : ambulanciers/-ières, ASSC, aides-soignant-e-s...

Cette discrimination – qui tient au fait que ces fonctions sont considérées comme « majoritairement féminines » - doit être corrigée. Petit tour d'horizon des fonctions concernées et des actions entreprises par le SSP.

Etude de la HEdS : le Conseil d'Etat joue la montre !

En 2022, le Conseil d'Etat a confié à la Haute Ecole de santé (HEdS) – Fribourg un mandat afin d'identifier les principales mesures susceptibles d'augmenter la durée d'activité professionnelle du personnel soignant – infirmiers/-ières et ASSC. Le rapport final de cette étude est prêt : il propose des mesures concrètes pour rendre ces métiers plus attractifs, notamment au plan salarial. Pourtant, cette étude n'est toujours pas publiée : le Conseil d'Etat temporise, gêné par certaines des recommandations émises... L'urgence est pourtant là : c'est maintenant qu'il faut agir, et rendre public ce rapport !

Hôpital fribourgeois Rassemblement dans le hall de 9h00 à 9h46

Pour revendiquer la correction de l'inégalité salariale qui frappe les fonctions de la santé, le personnel de santé est appelé à se mobiliser le mercredi 14 juin 2023. A l'Hôpital fribourgeois (HFR), des rassemblements seront organisés dans le hall entre 9h00 et 9h46. Nous invitons le personnel de santé des autres établissements de soins (EMS, soins à domicile etc.) à rejoindre le mouvement !

Technicien-ne-s en radiologie médicale (TRM)

Le SSP a déposé une demande de revalorisation salariale pour les TRM en février 2020. Lors de sa dernière évaluation (2009), cette fonction avait obtenu un nombre suffisant de points pour avoir accès à la classe de salaire 18. Un critère au moins est, par ailleurs, largement sous-évalué : celui de la « planification difficile », qui n'est pas reconnu comme inhérent à la fonction de TRM. Pourtant, en radiologie interventionnelle par exemple, le nombre d'interventions non planifiées est supérieur à celui des interventions planifiées ! En mars 2023, les TRM ont saisi, avec l'appui du SSP, l'organe de conciliation et d'arbitrage en matière de conflits collectifs de travail impliquant le personnel de l'Etat de Fribourg (OOCA), dernier pas avant que le droit de grève ne soit ouvert.

Sages-femmes

Le SSP a déposé une demande de revalorisation salariale pour les sages-femmes le 14 juin 2019. Lors de la dernière évaluation de cette fonction, en 2009, la « conversion en classe » (nombre de points octroyés, convertis en classe de salaire) donnait un résultat de 18,31, qui aurait dû déboucher sur l'octroi de la classe de salaire 18, au moins.

Infirmiers/-ières

Le SSP a déposé une demande de revalorisation salariale pour les infirmiers/-ières le 14 juin 2019. Lors de la dernière évaluation de cette fonction, en 2009, la « conversion en classe » (nombre de points octroyés, convertis en classe de salaire) donnait un résultat de 18,37, qui aurait dû donner accès à la classe de salaire 18, au moins.

Ambulanciers/-ières

Le SSP a déposé une demande de revalorisation salariale pour les ambulanciers/-ières le 17 octobre 2022. Lors de la dernière évaluation de cette fonction, en 2009, la « conversion en classe » (nombre de points octroyés, convertis en classe de salaire) donnait un résultat de 18,46, qui aurait dû donner accès à la classe de salaire 18, au moins.

ASSC

Le SSP a déposé une demande de revalorisation salariale pour les ASSC le 18 février 2021. Les ASSC sont actuellement colloqué-e-s en classe de salaire 11 : une classification déconnectée des responsabilités assumées sur le terrain par les ASSC, sans cesse croissantes.



GRÈVE FÉMINISTE

MERCREDI 14 JUIN

NOS REVENDICATIONS PRINCIPALES

- 0% d'inégalités salariales à l'État de Fribourg
- Revalorisation salariale des **professions de la santé**
- **Congé parental** de 1 an
- Semaine de travail de **4 jours**
- Création d'un **observatoire des violences** et du harcèlement

Pour connaître l'intégralité des revendications du SSP :
fribourg.ssp-vpod.ch

Pour celles et ceux qui ne souhaiteraient pas faire grève, mais **participer tout de même à la journée du 14 juin**, il est également possible de **prendre congé**. L'État de Fribourg a annoncé que les personnes qui le souhaitaient pouvaient prendre un **congé non payé le 14 juin**.

Pour organiser la mobilisation: contactez le SSP
fribourg@ssp-vpod.ch

L'après-midi du 14 juin, rejoignez la Place Georgette-Pythonne à Fribourg dès 13h !

13H33

ACTION COLLECTIVE
APPEL À LA GRÈVE

15H24

ACTION COLLECTIVE
STOP INÉGALITÉ SALARIALE

18H00

MANIFESTATION
ENSEMBLE DANS LA RUE

ssp



vpod

Action commune dans le canton de Fribourg :

10H-10H46 PAUSE PROLONGÉE

- Portez les **badges et autocollants**
- Réunissez vos collègues et faites une **photo de groupe** !
- Envoyez vos photos au SSP au **079 962 89 93** et taguez **@ssp_fribourg** sur les réseaux sociaux

COMMENT FAIRE GRÈVE?

C'est très simple !

- En principe (voir point suivant), il n'est **pas nécessaire de s'annoncer au préalable** pour faire grève. Faites grève le mercredi 14 juin, la seule obligation étant de **s'annoncer jusqu'à 48h après la grève**.
- Dans les secteurs où un **service minimal** doit être organisé (**hôpitaux, EMS, institutions sociales, crèches etc.**) : vous devez vous annoncer **avant la grève** à votre hiérarchie. A l'**HFR**, le délai est de **5 jours ouvrables avant la grève**.
- En faisant grève vous n'êtes **pas payé-e** par votre employeur. Toutefois, les **membres du SSP** touchent une **indemnité de grève** allant jusqu'à 160 francs par jour de grève.

Consultez la carte des mobilisations pour vous informer des différents lieux de mobilisation





FEMINISTISCHER STREIK

Mittwoch, den 14. Juni 2023

UNSERE HAUPTFORDERUNGEN

- **0% Lohnungleichheit** beim Staat Freiburg.
- Lohnaufwertung der **Gesundheitsberufe**.
- **Elternurlaub** von 1 Jahr.
- Arbeitswoche von **4 Tagen**.
- Einrichtung einer **Beobachtungsstelle für Gewalt** und Belästigung.

Die vollständigen Forderungen des VPOD findet Ihr hier:
freiburg.ssp-vpod.ch

Für diejenigen, die nicht streiken, aber trotzdem am 14. Juni teilnehmen möchten, gibt es auch die Möglichkeit, Urlaub zu nehmen. Der Staat Freiburg kündigte an, dass man am 14. Juni unbezahlten Urlaub nehmen kann, wenn man dies möchte.

Um die Mobilisierung zu organisieren:
Kontaktiert den VPOD fribourg@ssp-vpod.ch

Am Nachmittag des 14. Juni treffen Sie sich ab 13 Uhr auf dem Place Georgette-Pythonne in Freiburg!

13H33

KOLLEKTIVE AKTION
STREIKAUFRUF

15H24

KOLLEKTIVE AKTION
STOP LOHNINGLEICHHEIT

18H00

DEMO
GEMEINSAM AUF DER STRASSE

ssp



vpod

Gemeinsame Aktion im Kanton Freiburg :

10H-10H46 VERLÄNGERTE PAUSE

- Tragt die **Namensschilder und Aufkleber**
- Bringt Eure Kolleginnen und Kollegen zusammen und macht ein **Gruppenfoto!**
- Schickt Eure Fotos an den VPOD unter 079 962 89 93 und taggt **@ssp_fribourg** auf den sozialen Netzwerken.

WIE STREIKT MAN?

Es ist ganz einfach!

- Grundsätzlich (siehe nächster Punkt) ist es nicht erforderlich, sich vorher für einen Streik anzumelden. Streikt am Mittwoch, den 14. Juni, wobei die einzige Verpflichtung darin besteht, sich bis zu 48 Stunden nach dem Streik anzumelden.
- In Bereichen, in denen ein Mindestdienst organisiert werden muss (Spitäler, Pflegeheime, soziale Einrichtungen, Kindertagesstätten usw.): Ihr müsst Euch vor dem Streik bei Euren Vorgesetzten anmelden. Im HFR beträgt die Frist fünf Arbeitstage vor dem Streik.
- Wenn Ihr streikt, werdet ihr von Eurem Arbeitgeber nicht bezahlt. Mitglieder des VPOD erhalten jedoch eine Streikentschädigung von bis zu 160 Franken pro Streiktag.

Auf der Mobilisierungskarte könnt Ihr euch über die verschiedenen Orte der Mobilisierung informieren.



Pour l'égalité en milieu scolaire Les enseignantes et leurs collègues masculins participent à la Grève féministe 2023

Dans tous les secteurs sociaux-professionnels, l'égalité sur le lieu de travail reste largement à conquérir, et l'enseignement fribourgeois ne fait pas exception à la règle : chez les enseignant-e-s, les professions les plus féminisées sont aussi les plus dévalorisées. C'est à l'école primaire, où les femmes constituent l'immense majorité de l'effectif enseignant, que les salaires sont les plus bas. A contrario, on trouve les salaires les plus élevés au secondaire II, où les hommes restent nettement majoritaires.

Et que dire du système d'attribution des échelons salariaux qui pénalise gravement les mères : les femmes qui mettent en pause leur carrière pour élever leurs enfants perdent la progression salariale qui leur aurait été due sans arrêt de travail. Cette règle constitue une inégalité de traitement et doit être modifiée.

De même, les contrats précaires de durée déterminée (CDD) et les postes à temps partiels sont majoritairement occupés par des femmes. Cette situation a des conséquences sur les salaires, mais aussi sur le niveau des rentes, à la retraite.

Concernant la maternité, le manque de protection des femmes enceintes et des jeunes mamans est manifeste. Les établissements scolaires fribourgeois manquent cruellement de salles de repos dédiées pour leur permettre de se reposer et/ou, pour celles qui voudraient le faire, de tirer leur lait.

Pour la création d'un observatoire fribourgeois des violences sexistes et du harcèlement

En matière de lutte contre le sexisme, la discrimination et/ou la misogynie, les moyens demeurent très insuffisants. Les chiffres

sur les violences vécues par le personnel de l'Etat, respectivement les enseignant-e-s sont inexistantes. Comment mesurer, comprendre et lutter contre cette réalité sans l'étudier ? La création d'un observatoire fribourgeois des violences sexistes et du harcèlement est nécessaire, indispensable et urgente.

Enfin, il est également nécessaire d'agir au niveau des méthodes pédagogiques et des moyens d'enseignement. Trop souvent, ces derniers continuent de véhiculer une représentation stéréotypée et sexiste des femmes. Contribuant ainsi à inférioriser et à invisibiliser les femmes, ils permettent aux préjugés sexistes de perdurer, voire de prospérer. Ce dont les enseignant-e-s et les élèves – hommes et femmes ensemble – ont absolument besoin aujourd'hui, c'est d'une volonté politique accrue et de mesures concrètes permettant d'introduire et de développer des moyens d'enseignement en faveur de la défense et du renforcement du principe de l'égalité.

Toutes et tous en action le 14 juin : soyons créatives/-tifs et solidaires !

Pour toutes ces raisons – la liste n'est pas exhaustive – le Groupe Enseignement du SSP Fribourg participera le plus largement possible à la grève du 14 juin 2023. Dans une dizaine d'établissements du canton, des écoles primaires aux hautes écoles, des CO aux collèges, de nombreuses enseignantes, soutenues par de nombreux collègues masculins, organiseront des pauses prolongées durant la matinée, et/ou proposeront des activités pédagogiques consacrées à la lutte des femmes pour l'égalité, avant de rejoindre la manifestation (18h00) en ville de Fribourg.



Grève féministe : comment s'organiser ?

Deux exemples de mobilisations prévues le 14 juin 2023 dans les services public et parapublic fribourgeois

Université de Fribourg

Le personnel de l'Université et les étudiant-e-s, coordonné-e-s au sein du SSP, ont préparé ensemble la Grève féministe du 14 juin 2023.

Après des discussions communes, un cahier de revendications a été déposé par le SSP auprès du Rectorat. Les revendications du personnel et des étudiant-e-s portent sur les points suivants :

- Création d'un observatoire des violences et du harcèlement.
- Renforcement des mesures liées à la parentalité : augmentation de la capacité d'accueil de la crèche de l'Université ; création d'un service de garde d'enfants flexible.
- Lutte contre la reproduction de schémas patriarcaux au sein de l'Université.
- Davantage de respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.

Deux stands d'informations seront tenus le mercredi 31 mai, et le jeudi 1er juin, de 11h30 à 13h00, devant les cafétérias de l'Université Miséricorde et Pérolles.

Le 14 juin 2023, une pause prolongée aura lieu de 10h00 à 10h46 à l'Université Miséricorde, durant laquelle sont prévues des prises de paroles et la création de pancartes. A midi, un pique-nique commun aura lieu, avant un déplacement commun vers la Place Gerogette Pythonne dans l'après-midi.

Concernant la tenue d'examens le 14 juin, la lutte a payé ! Suite au travail de mobilisation d'Equopp, et également du SSP, il n'y aura pas d'examens le 14 juin à l'Université de Fribourg.

Fondation Les Buissonnets

Aux Buissonnets, la plus grande institution sociale du Canton, une partie du personnel a mandaté le SSP pour y améliorer les conditions de travail. Après discussion, il s'est avéré que plusieurs mesures doivent être prises pour tendre vers plus d'égalité. Un cahier de revendications a été déposé par le SSP auprès du Secrétariat général, comprenant les points suivants :

- Création d'un accueil extrascolaire pour enfants à besoins particuliers au sein des Buissonnets.
- Création d'une procédure claire pour dénoncer des situations de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles.
- Mise sur pied de formations obligatoires sur les violences sexistes et sexuelles pour l'ensemble du personnel de l'institution.
- Etablissement d'un local d'allaitement aménagé de manière confortable, dans le bâtiment principal de l'Institution.

Le programme de la journée sera communiqué en temps voulu.

Pour organiser la Grève féministe, pas besoin de déposer un cahier de revendications spécifique. Vous pouvez également vous solidariser des revendications émises par le SSP Région Fribourg (www.ssp-fribourg.ch). Le plus important est de discuter avec vos collègues, et de décider de la forme de la mobilisation, de l'action symbolique à la grève ! Sollicitez le SSP, nous vous accompagnons dans ce processus.

Venez également chercher du matériel pour organiser la Grève féministe ! Badges, tracts, autocollants, drapeaux, tout le matériel est à disposition au secrétariat du SSP. Le jeudi 25 mai et le lundi 5 juin, de 14h00 à 18h00 le SSP est aussi un point de distribution et de vente du matériel du Collectif de la Grève féministe Fribourg.

Retrouvez toutes les revendications du SSP région Fribourg et toutes les informations sur la mobilisation de la grève féministe sur le site du SSP région Fribourg : www.ssp-fribourg.ch